

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1.00
Abonnement à l'Album Musical, Littéraire et Musical, seul, \$1.00
Aux deux publications réunies, \$2.00
Tout instituteur abonné et payant l'année entière, moitié prix ci-dessus.

PRIX DES ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous, première insertion, \$2.00
Dix lignes et au-dessous, deuxième insertion, \$1.50
Dix lignes et au-dessous, troisième insertion, \$1.00
Au-dessus par lignes, \$4.00
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (A l'Assemblée des Lettres.)

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LORD BROUGHAM.

[Suite et fin.]

On ne peut pas mieux pardonner à lord Brougham les injures de M. Brougham.

Heureusement pour sa réputation, l'orateur anglais ne se bornait pas à cultiver cette spécificité de son talent; il savait donner à ce talent un emploi plus élevé, en même temps qu'il défendait de toutes ses forces et dans toutes les occasions ses deux points principaux du programme politique des whigs: l'émancipation catholique et la réforme parlementaire. En même temps qu'il plaçait avec une grande éloquence pour l'abolition de l'esclavage et la répression de la traite, il se vouait encore, avec toute la sagacité de son esprit et l'infatigable énergie de son caractère, à l'examen et à la solution de deux autres questions alors plus négligées, et pourtant non moins importantes que les trois premières; je veux parler de l'éducation populaire, pour laquelle lord Brougham a beaucoup fait, et des réformes par lui demandées ou obtenues dans diverses branches de la législation anglaise. On sait qu'il n'existe pas en Angleterre de système général d'éducation populaire au moyen d'établissements publics, fondés et régis par le gouvernement; tout est sur ce point abandonné au bon vouloir et au libre arbitre des particuliers, des communes ou des corporations, et nulle direction, nul appui de l'autorité supérieure ne président à l'enseignement. C'est justement le contre-pied du système adopté aujourd'hui dans la plupart des États du continent.

On comprend parfaitement que s'il résulte quelques avantages de ce système absolu de laissez-faire en matière d'éducation, il en résulte aussi beaucoup d'inconvénients, entre autres celui d'une grande ignorance parmi les classes pauvres, dans un pays où l'instruction du peuple est généralement considérée par les hautes classes, surtout par le clergé, comme une chose inutile et même dangereuse. Lord Brougham, convaincu que l'instruction au moins élémentaire des masses est en définitive pour une nation la plus sûre garantie de moralité et de bonheur, a consacré, avec une ardeur souvent ridicule et traitée de charlatanisme par ses adversaires, son temps, son talent et ses soins à l'extension d'un système général d'éducation populaire. Membre, dès 1816, d'un comité d'enquête à ce sujet, institué sur sa motion par la Chambre des communes, il n'a cessé d'appeler sur cette matière l'attention du pouvoir; s'il n'a pas réussi à faire adopter toutes ses idées, il a du moins contribué puissamment, comme particulier, au développement de l'éducation. Une première école d'enfants, fondée à Londres en 1819, et bientôt suivie d'un grand nombre d'établissements du même genre et de nombreuses écoles d'adultes destinées aux ouvriers, et connues sous le nom de *Mechanic's institutions*; l'Université libre de Londres, la première qui ait été fondée en Angleterre avec l'égalité admissible de toutes les communions; l'établissement d'une société pour la propagation des connaissances utiles à l'aide d'une série de publications

à bon marché à l'usage des classes pauvres, tels sont les fruits principaux de la sollicitude généreuse et patriotique de lord Brougham. Il a lui-même publié en 1825, sous le titre de *Practical Observations upon the education of the people* (Observations pratiques sur l'éducation du peuple), un petit livre très-remarquable, qui, répandu à plus de cinquante mille exemplaires, n'a pas peu contribué à servir la cause dont il s'était fait le champion. C'est à ce sujet que, dans une vive sortie contre le ministre Wellington, M. Brougham, constamment pénétré de l'importance de l'éducation populaire, et la considérant comme le boulevard le plus sûr dans l'avenir contre toute tyrannie cléricale, aristocratique ou militaire, prononça son fameux mot, si souvent répété depuis: "Le maître d'école y met bon ordre."

Ses tentatives pour la réforme des vices de la législation anglaise n'ont pas été moins persévérantes. Son plus important travail sur cette matière est un immense discours, prononcé par lui à la Chambre des communes, le 7 février 1828, qui ne dura pas moins de sept heures, et où il passe en revue toutes les parties du système judiciaire anglais. Promenant sur ce chaos ténébreux le flambeau d'une intelligence supérieure, indiquant les abus accumulés pendant des siècles et les améliorations à effectuer, il remarque qu'il y a à Londres trois tribunaux suprêmes dont les attributions sont presque identiques, mais qui diffèrent considérablement quant aux formes qu'ils observent et aux frais des instances. Ainsi, tandis que le *cour du Banc du Roi* est surchargé d'affaires, celles des *Plaid communs* et de l'*Échiquier* sont presque oisives, et cela parce qu'un petit nombre d'avocats, qui ont seuls le droit de plaider devant ces cours, exercent un monopole nuisible sur les procédures. C'est à tort que toutes les affaires qui concernent les colonies sont renvoyées devant le conseil privé du roi; les frais de ce renvoi sont énormes, et les conseillers n'ont aucune connaissance des nombreuses législations diverses qui régissent les colonies. L'institution tant vantée des juges de paix, dont la nomination dépend exclusivement des lords-lieutenants des comtés, et dont la puissance excessive n'est soumise à aucun contrôle; les lois sur les propriétés foncières et les successions différant essentiellement et sans motif suffisant de province à province; l'excessive rigueur de la loi à l'égard de la personne des marchands faillis, combinée avec une telle faveur accordée à la propriété immobilière qu'elle échappe presque toujours au créancier, bien qu'il soit nanti d'un jugement; l'absence d'un régime hypothécaire régulier et uniforme; ces divers points, et bien d'autres encore, sont analysés et discutés par lord Brougham avec autant de netteté que de science.

Non content d'apprécier dogmatiquement la législation de son pays, lord Brougham s'efforça, surtout durant son passage à la chancellerie, de mettre à exécution plusieurs des réformes indiquées. Après avoir introduit de grands changements dans la législation sur les faillites et la contrainte par corps, il projetait une amélioration de la plus haute importance; je veux parler de l'établissement d'un système régulier de tribunaux locaux, dont l'Angleterre est complètement privée. Ainsi, tandis que l'administration

politique a pour base la décentralisation la plus complète, l'administration de la justice, en Angleterre, est l'objet de la centralisation la plus énorme qui ait jamais existé dans aucun pays. Les juges supérieurs, qui résident dans la capitale, parcourent l'Angleterre deux fois par an, et en quelques jours ils décident d'une innombrable quantité d'affaires, ce qui n'empêche pas une foule de petites juridictions, d'origine féodale ou municipale, de juger arbitrairement les petites affaires, sans s'accorder entre elles sur les principes qui servent de base à leurs jugements. De tout cela il résulte qu'en aucun pays l'administration de la justice n'est plus vicieuse, plus lente, et les frais de procédure ne sont aussi ruineux qu'en Angleterre. Le plan de lord Brougham pour corriger ces abus, en attaquant les intérêts d'une corporation avide, nombreuse et puissante, celle des hommes de loi, juges avocats, procureurs, etc., ne pouvait manquer de rencontrer une opposition formidable; la Chambre des lords, gardienne farouche des vieilles traditions et des vieux abus, a pris en main la cause des intéressés, et le projet de l'ex-chancelier a été rejeté par elle.

Revenons maintenant à la vie politique de M. Brougham. On sait comment le ministre Wellington, après s'être vu arracher l'émancipation catholique, dut abandonner les affaires au parti whig. Le ministère de lord Grey fut formé, et Brougham, qui avait puissamment contribué au triomphe du parti, crut être pair d'Angleterre, fut élevé à la dignité de chancelier. Cette dignité n'est pas en Angleterre, comme chez nous, un titre honorifique attaché à la qualité de président de la Chambre des pairs. Le chancelier est à la fois membre du cabinet, président de la Chambre des lords, et en même temps premier juge d'appel. Lord Brougham avait le projet de faire partager les attributions de la chancellerie entre deux fonctionnaires distincts, l'un politique, l'autre judiciaire. Cette réforme était saine, mais elle froissa la vanité de corps, des légistes, et par conséquent elle n'a pu être obtenue.

J'ai déjà suffisamment parlé, dans la notice sur John Russell, de l'opiniâtre résistance opposée par la Chambre des lords au bill de réforme. C'est en octobre 1831 que le nouveau chancelier prononça à ce sujet un de ses plus fameux discours; ce discours, plus travaillé que les improvisations ordinaires de Brougham, est empreint au plus haut degré de ce caractère d'énergie et d'impétueuse originalité qui distingue l'orateur; c'est toujours ce même composé de périodes complexes et de parenthèses qui s'engrènent sans effort les unes dans les autres, se déroulent d'abord assez lentement au début, et finissent ensuite par déborder en un torrent d'images bizarres, grandioses, et d'apostrophes menaçantes. Après avoir peint l'état effrayant de l'Angleterre, les émeutes, les démolitions, les incendies, les futures du peuple, ces *bourdonnements d'hommes par myriades*, l'orateur adjure les lords de ne pas pousser à bout la nation par une plus longue résistance, de céder aujourd'hui la réforme, s'ils ne veulent pas que demain cette concession ne suffise plus; et alors il leur jette à la tête sa fameuse parabole de la sybille, qui se présente deux fois à leur porte en leur offrant les feuilles de

justice et de paix, et qui, après chaque refus, revient avec des mains moins pleines.

Ce succès capital une fois obtenu, l'ardour antérieur de lord Brougham pour les réformes politiques commença à se calmer un peu; il lui arriva ce qui arrive et arrivera à tant d'autres esprits fougues, plus ou moins tempérés par l'exercice du pouvoir, et dont le point de vue se limite à mesure que leur position s'élève. Sous le ministère de lord Grey et sous le premier ministère de lord Melbourne, il compta parmi les membres les plus conservateurs de ces deux cabinets whigs et les plus disposés à mettre un terme aux sessions. Cette voix qui, en 1811 et plus tard, s'était montrée parfois si rude et si tonnante contre Wellington, s'éleva souvent jusqu'au dithyrambe pour célébrer les merveilleux exploits du premier des héros modernes, et cette même voix infligeait en pleine Chambre des lords à O'Connell la qualification aristocratique de *grand mendiant*.

Lorsque, en novembre 1834, le ministère Melbourne dut céder pour un moment les affaires au parti tory; les journaux whigs prétendirent que le lord chancelier était disposé à conserver les sceaux dans un cabinet tory sous la présidence du duc de Wellington. Lord Brougham repoussa cette assertion comme une injure, et s'efforça de la détruire en donnant sa démission. Mais quand ses anciens collègues revinrent au pouvoir, en 1835, il n'y rentra pas avec eux, et depuis cette époque jusqu'à la dernière dissolution du cabinet Melbourne, lord Brougham, sans passer à l'ennemi, n'a pas ménagé les coups de honte à ceux qui persistaient à appeler ses amis, c'est-à-dire aux membres du cabinet whig, souvent accusés par lui d'indécision, de faiblesse et de complaisance coupable pour O'Connell et les radicaux. Cette attitude isolée de lord Brougham, tirant souvent l'épée contre ses propres troupes, a fourni un point de rapprochement de plus à ceux qui aiment à comparer, pour la figure, la tournure, l'éloquence et la tenue politique, le noble lord à son honorable ami M. Dupin. Quoi qu'il en soit de cette comparaison, sa seigneurie est plus déplacée encore dans la Chambre des lords que ne le serait M. Dupin dans la Chambre des pairs. Outre que la longue perrière de chancelier, dont il est aujourd'hui débarrassé, embellissait fort peu sa figure déjà si richement laide, lord Brougham a perdu, en entrant dans la Chambre haute, une notable partie des avantages de son organisation, formée pour l'usage et le combat. Sa puissance de sarcasme et d'invective, l'apre violence de sa parole, qu'un écrivain anglais comparait à un tonnerre de sauvages, ne trouvent que trop rarement à s'exercer au milieu d'aristocrates dédaigneux et froids, blasés sur toutes les sensations, et plus amoureux de savoir-vivre que d'éloquence démonstrative. Quand il est blessé par eux, l'orgueil de l'ex-chancelier leur fait payer cher leur dédain; mais sa voix est plus redoutée qu'elle n'est réellement puissante, et, malgré la crainte qu'elle inspire, les apostrophes véhémentes de lord Brougham sont venues souvent se briser contre le dilectique verbe et l'ironie glaciale de son rival, le chancelier tory lord Lyndhurst.

Lord Brougham, marié en 1819, n'a qu'une fille; il a un frère qui est ou était membre de la

Chambre des communes. Il est lié d'amitié avec plusieurs personnages distingués de l'Europe. Après avoir lutté jadis avec M. Arago, dans la *Revue d'Edimbourg*, sur quelques points de la science, il est devenu l'intime ami de cet illustre savant, et c'est à lui qu'il a dédié son ouvrage sur la *Théologie naturelle*, dont la valeur métaphysique est fort controversée. Il est membre associé de l'Institut de France; depuis 1830 il a fait deux voyages à Paris, où il a été accueilli de la manière la plus honorable.

En résumé, lord Brougham, mathématicien, physicien, métaphysicien, légiste, avocat, publiciste, économiste, littérateur, homme d'État, orateur; lord Brougham, véritable encyclopédie vivante, écrivant et parlant sur toutes choses avec une égale facilité, et sans cesse occupé d'agrandir par le travail la sphère immense de ses idées, doit être évidemment rangé parmi les personnages éminents de l'Angleterre, bien que les hommes spéciaux puissent le trouver faible sur telle ou telle partie de la science. Mais la vie politique de lord Brougham n'étant, depuis plus de trente ans, qu'un perpétuel combat, au sein duquel, tout en changeant parfois de terrain, il s'est toujours posé en athlète impétueux et impitoyable, il en résulte que le noble lord a beaucoup d'ennemis, et qu'il faut par conséquent, laisser à la postérité le soin de le classer définitivement.

L'AGRICULTURE EN ANGLETERRE.

En appelant l'attention des agriculteurs de ce District sur la formation d'une Société d'Agriculture pour le Comté de St. Maurice, nous croyons à propos de leur donner une courte esquisse de l'histoire agricole des Isles Britanniques, et des moyens par lesquels l'agriculture fut tirée de l'état de stagnation où elle était restée pendant des siècles. Les premiers efforts en agriculture paraissent avoir été partout bien simples et limités dans leur objet jusqu'à une époque assez récente. La surface de la terre était labourée, les céréales semencées et l'on recueillait avec satisfaction les grains que la nature voulait bien accorder. L'on ne peut dire autrement, qu'en suivant un tel système on profitait simplement de la fertilité naturelle du sol pour récolter des grains farineux au lieu d'herbes spontanées, et ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a employé des principes scientifiques pour augmenter la fécondité naturelle du sol.

Par l'introduction graduelle de la culture des trèfles, racines et légumes, il s'est opéré un changement complet en ce qu'en adoptant cette culture on a obtenu le double avantage d'avoir une nourriture plus abondante pour les bestiaux, une plus grande quantité d'engrais, et l'alternation des récoltes de racines, etc. avec celle des céréales.

L'adoption de la culture, des racines trèfles et légumes dans ce que nous appelons actuellement le "système d'alternation" introduit dans Norfolk il y a environ cent ans a complètement changé l'état de l'agriculture. Sans ce changement important des anciennes routines, il eût été presque impossible d'obtenir aucun succès dans l'amélioration de la culture des terres de

PECULLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES HEURES DE CAPTIVITÉ

DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Mystères de Sainte-Hélène.

LIONET SERPENT.

(Suite.)

Napoléon hochait la tête en signe d'incrédulité; puis, par un de ces rapides retours, qu'il savait employer dans ses entretiens comme dans ses manœuvres stratégiques, il mit sur le tapis la lettre que sir Hudson avait écrite quelques jours auparavant au grand maréchal, lettre dont le fond et la forme étaient d'une insolence rare.

— Votre lettre au comte Bertrand, lui dit-il, est tout-à-fait en dehors de nos mœurs et en opposition avec nos préjugés. Si moi, confondu dans la vie privée, j'avais reçu de vous une semblable épître, je me serais coupé la gorge avec vous. Faites-y attention, monsieur, on n'insulte pas, sous peine de réprobation universelle, un homme aussi connu et aussi vénéré en Europe que l'est le grand maréchal. A vrai dire, je suppose que vous ne jugez pas bien sagement votre situation avec nous. Le monde entier a les yeux fixés sur ce rocher. Tout ce qui se fait ici est de l'histoire et appartient à l'histoire. Notre conversation même en ce moment est de l'histoire. Prenez-y garde, monsieur, votre conduite blesse chaque jour, non seulement votre nation, mais encore le collège des rois et des peuples; vous pourriez avoir à vous repentir un jour de cette persistance dans cette voie honteuse. Votre gouvernement vous dé-

savouera tôt ou tard; car si les ministres tombent, les nations restent debout. Vous aurez été le docile instrument de quelques hommes arrivés fatalement au pouvoir, mais qui ne pourront pas s'y maintenir; une fois renversés, vous porterez seul la tache de Cain, et cette tache rejellera sur vos enfants.

— Je ne l'ai pas voulu, reprit Napoléon en se soulevant de dessus son canapé, je me suis décidé à descendre du trône, indigné que j'étais de voir les meneurs de la France la trahir ou se méprendre grossièrement sur ses plus chers intérêts; j'ai abdiqué, indigné de voir que ses représentants préférèrent, plutôt que de périr, transiger avec cette indépendance sacrée. Dans cet état de choses, à quoi me suis-je décidé? Quel parti ai-je pris? J'ai été chercher un asile dans un pays auquel je croyais des lois, chez un peuple dont pendant vingt ans j'avais été le plus constant ennemi... Vous autres, qu'avez-vous fait?...

Il y eut un silence que Napoléon rompit bientôt en disant :

— Mais il est une providence vengeresse, tôt ou tard vous en porterez la peine! un long temps ne s'écoulera pas que votre prospérité, votre prépondérance n'expient cet attentat! Vos ministres, par vos instructions, ont assez prouvé qu'ils voulaient se débarrasser de moi. Alors pourquoi les rois qui m'ont proscrit n'ont-ils pas osé ordonner ma mort? L'un eût été aussi légal que l'autre. Les Calabrais en fusillant Murat ont été plus humains, plus généreux à son égard que les souverains et vos ministres ne l'ont été au mien! Je ne me donnerai pas la mort, parce que ce serait une lâcheté. Il est noble et courageux de surmonter l'infortune. Chacun ici bas est tenu à remplir son destin; mais si l'on compte me tenir toujours à Sainte-Hélène; vous me le devez, cette mort, comme un bienfait, car ma vie ici est une mort de chaque jour. Ce rocher

est trop étroit pour moi, qui faisais chaque jour dix et vingt lieues à cheval.

Le gouverneur, atterré par ces paroles, balbutia quelques excuses en tâchant de trouver quelques palliatifs, et se prit à dire que les instructions ministérielles avaient ordonné ces limites et qu'elles exigeaient même qu'un officier ne perdît pas de vue le captif dans ses promenades.

— Si ces instructions, interrompit l'empereur, doivent être observées de cette façon, et si jusqu'à ce jour elles l'eussent été, je ne serais jamais sorti de ma chambre; si ces nouvelles instructions que vous apportez ne peuvent m'accorder plus de liberté, vous ne pouvez désormais rien pour moi. Du reste, je ne demande ni ne veux rien. Monsieur, vous pouvez transmettre mes intentions à votre gouvernement.

Le gouverneur eut l'air de gémi de la rigidité des devoirs qui lui étaient imposés et se rabattit ensuite sur la prochaine arrivée d'un vaisseau qui devait apporter le palais de bois destiné à l'habitation de l'empereur, ainsi qu'il des meubles, les livres et les comestibles qui lui avaient été promis. Puis il ajouta avec un sort de bonhomie :

— Une fois ce bâtiment arrivé avec tout ce qu'il recèle pour votre bien-être il me sera facile, monsieur, d'améliorer votre situation. — Permettez-moi de ne vous point croire, monsieur, reprit Napoléon; il existe un parti pris de m'être désagréable, pour n'en pas dire plus. J'ai déjà demandé à votre prédécesseur qu'on m'abonnât au *Morning-Chronicle* et on n'en a rien fait; j'ai demandé des livres, à seule consolation qu'un prisonnier puisse recevoir, neuf mois se sont écoulés et je n'ai pas encore reçu un volume... Enfin, j'avais inamont prélu qu'on voulait bien me donner de nouvelles de ma femme et de mon fils, eh bien! cette réclamation si légitime, si naturelle, si sacrée, est demeurée sans réponse!

Ici Napoléon, comme dominé par les sentiments qui agitaient son cœur d'époux et de père, passa la main sur son front. Mais ce premier mouvement dompté, il reprit d'un ton résigné :

— Quant aux comestibles, aux meubles, au logement, vous et moi, monsieur, sommes soldats; nous apprécions ces choses ce qu'elles valent. Vous avez été dans ma ville natale, dans ma maison peut-être; sans être la dernière de l'île, sans que j'aie eu à rougir, vous avez vu toutefois le peu qu'elle était. Eh bien! pour avoir possédé un trône et distribué des couronnes, je n'ai point oublié ma condition première: mon lit de campagne me suffit.

— Du moins, dit timidement Hudson, ne pourrez-vous pas nier, monsieur, que ce palais de bois et les divers objets destinés à votre usage ne soient une preuve d'attention de mon gouvernement, qui ne veut rien négliger pour assurer votre commodité.

Sir Hudson Lowe, à cette terrible prophétie, haussa la tête comme malgré lui: cet ardent athlète lui fit changer de visage.

L'empereur reprit alors d'une voix plus vive :

— Monsieur, voulez-vous que je vous dise ce que nous pensons de vous? Eh bien nous vous croyons capable de tout, mais de tout, répété-t-il en accompagnant ce mot d'un regard scrutateur, et tant que vous demeurerez avec votre haine, nous demeurerons, nous, avec notre pensée. J'attends encore, parce que j'aime à être sûr de mon fait; mais alors je ne plaindrai hautement de ce que le plus mauvais procédé de vos ministres n'a point été de m'envoyer à Sainte-Hélène, mais bien de vous en avoir donné le gouvernement; vous êtes pour nous un plus grand fléau que toutes les misères de cet affreux rocher!

Hudson, en repoussant qu'il était, écouta ces dernières paroles avec une tranquillité apparente. Il ne craignit pas de dire à Napoléon qu'avec

lui du moins il apprenait quelque chose, et que c'étaient ses compagnons d'exil qui aigrieraient tout et envieraient tout.

— Ne calomniez pas mes amis, monsieur, interrompit vivement Napoléon; s'ils n'osent vous dire en face ce qu'ils pensent, c'est que l'éloignement que leur inspire votre personne ne leur permet pas d'user de franchise à votre égard. Mais moi, qui suis obligé de subir et votre présence et vos menteuses justifications, j'ai le droit et la volonté de vous déclarer ici, à présent, tout ce que moi et mes malheureux amis ressentent.

Le gouverneur se leva alors et demanda à l'empereur quand il lui plairait que les commissaires des puissances alliées, qui résidaient à Sainte-Hélène, lui fussent présentés par lui, leur chef.

— Monsieur, répondit Napoléon, ma réponse aujourd'hui sera ce qu'elle a été à votre précédente réclamation de ce genre, je refuse de les voir parce que je n'ai rien à débiter avec eux. Mais si je dois les exclure comme revêtus de pouvoirs publics, je les recevrai avec plaisir comme des hommes privés; je ne me sens d'éloignement pour aucun d'eux, pas même pour le commissaire de France, M. le marquis de Manchon, qui peut être un fort brave homme et qui, ayant émigré, me doit probablement le bienfait de sa rentrée dans sa patrie.

Hudson abandonna les commissaires étrangers pour revenir encore sur l'édification du palais de bois.

— De grâce, monsieur, répartit l'empereur, ne me parlez pas davantage de vos constructions; je préfère rester mal, comme je suis; que d'acheter un mieux encore éloigné, au prix de beaucoup de remue-ménage; il faudra des années pour bâtir tout ce que vous me promettez; et à l'accomplissement de ce terme, ou je ne vaudrais pas ce que je vous aurais coûté, ou la providence m'aura délivré de vous... Voilà, monsieur, mon dernier mot; rappelez-vous-le bien, et informez-